

**Assemblée générale**

Soixante-deuxième session

Documents officiels

Distr. générale  
23 janvier 2008  
Français  
Original : anglais

---

**Deuxième Commission****Compte rendu analytique de la 24<sup>e</sup> séance**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 6 novembre 2007, à 15 heures

*Président* : M<sup>me</sup> Santizo-Sandoval . . . . . (Guatemala)  
*Puis* : M. Saleh (Vice-Président) . . . . . (Liban)

**Sommaire**

Point 58 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions de développement (*suite*)

- a) Mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (*suite*)
- b) Participation des femmes au développement (*suite*)
- c) Mise en valeur des ressources humaines (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

07-58341 (F)



*En l'absence de M<sup>me</sup> Lintonen (Finlande),  
M<sup>me</sup> Santizo-Sandoval (Guatemala),  
Vice-Présidente, prend la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

**Point 58 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions de développement** (suite) (A/62/155, A/62/371, A/62/372, A/62/486 et A/62/488)

- a) Mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)** (suite) (A/62/211, A/62/267 et A/62/483-E/2007/90)
- b) Participation des femmes au développement** (suite) (A/62/187)
- c) Mise en valeur des ressources humaines** (suite) (A/62/308)

1. Prenant la parole au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), **M. Shameem** (Suriname) dit que l'élimination de la pauvreté progresse inégalement et lentement, est marquée par des disparités économiques, des régimes commerciaux iniques, des inégalités de revenu entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci, l'injustice sociale et le resserrement des possibilités pour des millions de personnes. Il est donc impératif de s'attaquer aux structures des finances, du commerce, des techniques et de l'investissement, au niveau international, qui nuisent aux perspectives des pays en développement.

2. L'élimination de la pauvreté et de la faim est une condition nécessaire du succès des objectifs internationalement convenus, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, et appelle une action de toutes les parties. Il faut pour cela que la communauté internationale s'emploie de nouveau à rendre le développement cohérent et à suivre des politiques commerciales et financières qui empêchent les gains de développement de s'éroder et la pauvreté de s'exacerber. Une bonne gouvernance et la transparence dans les systèmes financiers, monétaires et commerciaux sont aussi nécessaires.

3. Pour diminuer de moitié le nombre des pauvres d'ici à 2015, la Communauté des Caraïbes doit œuvrer sur quatre fronts : renforcer et restructurer l'économie pour créer un secteur privé dynamique propre à créer de la croissance et des emplois tout en tenant compte

des défis de la mondialisation et du libre échange, renforcer les capacités régionales, nationales, publiques et privées de définir, appliquer et suivre des politiques d'élimination de la pauvreté, améliorer les institutions de formation pour le marché du travail, enfin renforcer les politiques sociales pour protéger les personnes pauvres ou défavorisées. M. Shameem invite instamment les pays donateurs à maintenir l'élimination de la pauvreté au premier rang de leurs programmes d'assistance, compte dûment tenu des priorités nationales, et il souligne que les recommandations issues de toutes les grandes conférences et les accords de l'ONU consacrés au développement doivent être appliquées et donner lieu à un suivi de manière cohérente et intégrée.

4. Tout en reconnaissant que ce sont les pays qui sont les premiers responsables de leur développement, en raison de l'engagement de créer un partenariat mondial pris à la Conférence internationale sur le financement du développement, M. Shameem appelle la communauté internationale à décider politiquement sans réserve de renforcer ce partenariat. À quelques exceptions près, les pays développés en sont encore à devoir remplir leurs promesses en matière d'aide publique au développement (APD). Celle-ci a même sensiblement diminué, ce dont souffre la région de la CARICOM, dont les pays membres ont des économies de faible taille et vulnérables. Il appelle les pays développés qui ne l'ont pas encore fait à établir un calendrier en vue de porter rapidement leur APD au niveau prévu de 0,7 %.

5. **M. Alim** (Bangladesh) dit que, bien que les pays en développement aient entrepris des réformes appréciables pour éliminer la pauvreté et aient adopté des mesures pour mobiliser davantage leurs ressources intérieures, ils ne peuvent pas réussir chacun de leur côté sans un appui mondial suffisant. L'APD a diminué, les mesures d'allègement de la dette ne peuvent pas suffire à dégager des ressources suffisantes et le régime commercial international est loin d'être optimal. La pauvreté continue de représenter une immense menace, tout comme l'inégalité, alors que la mondialisation concentre encore plus le revenu et la richesse. La reprise de croissance qu'ont récemment connue certains des pays les moins avancés est extrêmement fragile puisqu'elle dépend de la hausse des prix de produits de base et, parfois, d'importants financements étrangers directs pour l'exploitation des ressources naturelles.

6. Pour réduire la pauvreté, il est essentiel de créer des emplois décents et productifs mais les résultats d'ensemble à ce sujet sont décevants. Bien que les microcrédits contribuent à créer des actifs et des emplois, à améliorer la sécurité économique et à accroître l'autonomie dans l'intérêt des pauvres, surtout lorsque ce sont des femmes, ils restent hors de portée d'environ 500 millions de personnes pauvres ou ayant peu de revenus. La première Décennie pour l'élimination de la pauvreté a eu pour résultat important de faire mieux connaître les obstacles structurels que les pays rencontrent dans leur lutte pour réduire la pauvreté. Éliminer celle-ci et assurer la prospérité constitue un devoir en même temps qu'une ambition profonde de l'humanité dans sa quête de justice et d'égalité. Le Bangladesh appelle les États membres à proclamer une deuxième décennie pour donner un nouvel élan à cette quête commune d'un monde libéré de la peur, du besoin et du dénuement.

7. **M<sup>me</sup> Asmady** (Indonésie) dit que la pauvreté demeure la pire des injustices pour les pays de la planète, particulièrement ceux qui, en développement, doivent faire face à une économie de plus en plus mondialisée. Par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement, les progrès ont été inégaux parce que le climat économique international n'a pas toujours été favorable aux pays en développement. Malgré les efforts que ceux-ci ont déployés sans relâche pour mobiliser leurs ressources intérieures, le commerce équitable, l'accroissement de l'APD, l'allègement supplémentaire de la dette et l'augmentation des investissements extérieurs directs, ainsi que la suppression des discriminations du système financier, restent de simples promesses. Malgré sa croissance économique remarquable, la région de l'Asie et du Pacifique ne constitue pas une exception.

8. Parce qu'il est impératif d'établir un partenariat mondial authentique et équilibré, la délégation indonésienne attend avec intérêt la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement qui doit se tenir à Doha en 2008. L'Indonésie y jouera un rôle actif pour identifier les mesures qui renforceront l'application, ainsi que les nouveaux défis et les questions naissantes. Quelle que soit l'importance des objectifs, il faut que la coopération au service du développement se poursuive au-delà de 2015.

9. Malgré le lourd héritage des crises financières passées, l'Indonésie est en bonne voie pour atteindre

les objectifs, elle qui a démocratisé et renforcé son économie à la suite de la crise financière en Asie. Sa stratégie de développement insiste sur des approches qui privilégient la croissance, les pauvres et l'emploi et son gouvernement continue de faire tout ce qui est en son pouvoir pour concilier les exigences de la croissance et une meilleure distribution de l'aide sociale. Au tout premier rang des priorités figure l'amélioration de l'accès au financement pour les entreprises et les ménages à faible revenu. En Indonésie, le chômage reste élevé et les installations d'enseignement et de santé sont encore inadéquates. La coopération internationale est donc nécessaire pour appuyer les efforts nationaux. **M<sup>me</sup> Asmady** conclut en priant instamment la communauté internationale de remplir ses promesses.

10. **M<sup>me</sup> Sahussarungsi** (Thaïlande) dit que, faute d'action immédiate, le cycle vicieux de l'extrême pauvreté et de l'inégalité se perpétuera pendant des générations, privant les pauvres de moyens d'action et les marginalisant. Les États doivent appliquer des stratégies qui éliminent la pauvreté et le dénuement, et qui nécessitent l'appui de tous les intéressés. Ce qu'il faut c'est une approche globale et intégrée qui réponde à toutes les dimensions de la pauvreté, et particulièrement permette d'édifier des capacités nationales. Mobiliser les ressources ne peut pas suffire; les pays développés doivent donc honorer leurs engagements, particulièrement au sujet de l'APD et des défis que la pauvreté pose dans les pays en développement à revenus moyens. De leur côté, les pays en développement doivent respecter leurs propres engagements de mettre en œuvre des politiques nationales, y compris des politiques économiques saines, de manière transparente.

11. Le commerce international est un moteur de la réduction de pauvreté, dont il faut que les pays en développement puissent se servir pour sortir eux-mêmes de leur dénuement. La délégation thaïlandaise appelle à une conclusion rapide de la série de négociations de Doha. La Thaïlande a beaucoup réduit la pauvreté de ses habitants au cours des huit dernières années et, dès 2004, elle a atteint la première cible de l'objectif 1. Elle ambitionne de réduire à moins de 4 % d'ici à 2009 la proportion de Thaïlandais qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, principalement en donnant aux femmes les moyens de leur autonomie. Le Principe de l'économie de suffisance qu'elle a adopté est inspiré par des valeurs universelles concernant les

relations quotidiennes et vise à résister aux instabilités économiques extérieures et à renforcer le développement durable. Le principal indicateur du développement global est représenté non plus uniquement par le PIB mais aussi par la réduction de la pauvreté et l'égalité sociale.

12. Pour éliminer la pauvreté, il faut des efforts collectifs. La coopération Sud-Sud, en tant que complément de la coopération Nord-Sud, a attiré un surcroît d'attention et il est possible de partager les enseignements de son expérience, particulièrement dans le cadre de l'ONU, pour renforcer les efforts mondiaux de réduction de la pauvreté. Le moment est venu d'honorer les engagements qui aideront à sortir de celle-ci ceux qui n'ont pas les moyens de le faire eux-mêmes.

13. **M. Liu Yuyin** (Chine) fait observer que l'élimination de la pauvreté est devenu un thème commun à toute les conférences mondiales et un impératif moral, social, politique et économique de l'humanité. Des résultats ont certes été obtenus dans ce sens au niveau mondial mais des millions d'être humains continuent de vivre dans la pauvreté. Les pays d'Afrique sub-saharienne éprouvent des difficultés particulières à atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement qui prévoit une diminution de moitié de la pauvreté au plus tard en 2015. Le combat contre la pauvreté ne doit pas s'arrêter à la fin de la Décennie qui lui est consacrée : au contraire, la communauté internationale devrait redoubler d'efforts pour poursuivre sur sa lancée.

14. La croissance économique est essentielle en ce qu'elle donne le pouvoir et les moyens d'éliminer la pauvreté. Le développement économique doit figurer au tout premier rang des priorités des pays en développement. Les gens pauvres devraient avoir les moyens et les occasions de se sortir eux-mêmes de leur situation. Une société harmonieuse et unie constitue une garantie indispensable; les entreprises, les organismes de la société civile, les femmes et les jeunes devraient être mobilisés pour mettre à profit l'élimination de la pauvreté afin de promouvoir la justice et l'égalité sociales. Une coopération internationale énergique fait partie des facteurs importants.

15. Toutes les parties devraient honorer les engagements qu'elles ont contractés en adoptant les objectifs du Millénaire pour le développement et le

consensus de Monterrey. Les pays en développement devraient développer leur autonomie et permettre à leurs populations d'exprimer leur sagesse, leurs talents et leur créativité tandis que les pays développés devraient leur fournir des financements et d'autres formes d'assistance à l'appui de stratégies d'élimination de la pauvreté. Les organisations internationales devraient prendre des mesures concrètes pour participer à ces efforts.

16. Le Gouvernement chinois a mobilisé toutes les forces de la société pour développer les zones frappées par la pauvreté. Les catégories les plus pauvres sont incitées et aidées à secouer le joug du sous-développement en travaillant énergiquement et en comptant sur elles-mêmes. Dans le même temps, le gouvernement a adopté une approche globale pour éliminer la pauvreté en reliant la mise en valeur des ressources naturelles à celle des ressources humaines et aussi la réduction de la pauvreté et le développement à la protection de l'environnement. Dans ce domaine, il a obtenu des progrès appréciables : les habitants des campagnes vivant dans la pauvreté absolue, qui étaient au nombre de 250 millions en 1978, n'étaient plus que 21,48 millions en 2006 et, alors que 62,13 millions de Chinois avaient un revenu faible en 2000, on n'en comptait plus que 35,5 millions en 2006. C'est donc avec de l'avance que la Chine est parvenue à réduire la pauvreté de moitié comme prévu.

17. La Chine a joué aussi un rôle de premier plan dans les activités internationales de réduction de la pauvreté. Elle a développé la coopération Sud-Sud et accru son APD à d'autres pays en développement, en particulier par son Fonds de réduction de la pauvreté et de coopération régionale et le Centre international de réduction de la pauvreté de Beijing, qui met des installations de formation et de recherche à la disposition de représentants de nombreux pays qui luttent pour éliminer la pauvreté. Les autorités chinoises ont aussi organisé sept conférences internationales pour échanger les acquis de l'expérience concernant cette élimination.

18. **M. Vundavalli** (Inde) dit que l'élimination de la pauvreté est au tout premier rang des priorités des pays en développement et que des obstacles importants subsisteront à ce sujet même une fois que les objectifs du Millénaire auront été atteints.

19. Parmi les facteurs de cette élimination, on peut citer la création d'emplois, la fourniture par la

communauté internationale de financements supplémentaires nouveaux et suffisants pour épauler les efforts des pays en développement, une croissance économique soutenue qui inclue les pauvres et leur soit bénéfique, un espace politique suffisant pour que les pays en développement formulent et appliquent leurs propres stratégies de développement et un climat économique international porteur d'aide, un meilleur accès aux marchés et des transferts de technologie. Il est urgent de réformer l'architecture financière internationale, sous la surveillance des Nations Unies. Une plus grande souplesse est nécessaire pour garantir la primauté du développement.

20. Les gouvernements doivent formuler et appliquer leurs stratégies nationales de développement dans une perspective d'égalité des sexes. Il faut que la communauté internationale accroisse son appui pour aider les pays en développement dans ce sens. L'Inde remplit activement les engagements qu'elle a contractés dans le Programme d'action de Beijing. M. Vundavalli décrit les mesures que son gouvernement prend pour favoriser l'entrepreneuriat des femmes et aider celles-ci à participer à ses décisions.

21. Bien que les pays en développement aient une main-d'œuvre extrêmement abondante, il est indispensable qu'ils développent leurs ressources humaines pour pouvoir les utiliser à bon escient afin de développer leur production économique. Ils doivent donc absolument investir, notamment dans la santé et la nutrition, l'éducation et la formation professionnelle. Rappelant l'expérience accumulée par l'Inde, M. Vundavalli souligne l'utilité des techniques de l'information et de la communication, y compris du téléenseignement, pour former la main-d'œuvre, accroître la compétitivité et la productivité et, par là, assurer le développement.

22. Souvent, les pays en développement n'ont pas les ressources nécessaires pour créer des institutions de formation scientifique et technique. M. Vundavalli appelle la communauté internationale à fournir des ressources financières et une assistance technique aux pays en développement pour qu'ils puissent développer leurs capacités, obtenir de réels transferts de technologie, effectuer des travaux de recherche-développement en collaboration et créer des établissements de formation technique de pointe.

23. **M. Hannesson** (Islande) dit que la promotion de la femme est une question essentielle en matière de

droits fondamentaux et une condition nécessaire du succès des objectifs du Millénaire. Les hommes et les femmes doivent être également représentés dans tous les domaines de l'existence.

24. En raison des liens étroits entre l'autonomisation des femmes et la réduction de la pauvreté, l'Islande a de plus en plus axé sa coopération au service du développement sur une expansion du rôle des femmes dans les pays en développement. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme a été un partenaire essentiel de ces efforts et l'Islande a décidé de doubler la contribution qu'elle lui apporte actuellement.

25. L'Agence islandaise de développement international appuie l'égalité de droits pour les femmes dans un certain nombre de pays et l'Islande tiendra compte de cet intérêt dans sa coopération bilatérale et multilatérale et son assistance à la reconstruction postérieure aux conflits. Pour renforcer la participation des femmes aux décisions, l'Agence appuie leur formation et leur éducation, particulièrement l'alphabétisation des adultes en Afrique et l'éducation des fillettes. Son appui s'étend aux soins de santé de base pour les femmes, particulièrement en matière de santé génésique. C'est ainsi qu'elle finance la construction en Namibie et au Nicaragua d'installations qui fournissent des services gratuits aux femmes rurales enceintes qui n'y ont pas directement accès autrement. Dans son travail avec des organisations internationales, l'Islande donne beaucoup d'importance à l'assistance aux femmes dans les sociétés déchirées par la guerre. Les femmes jouent aussi un rôle essentiel dans la reconstruction après les conflits et, en application de la résolution du Conseil de sécurité 1325 (2000), elle insiste sur le rôle des femmes dans ses opérations d'édification de la paix.

26. **M<sup>me</sup> Blum** (Colombie) dit que la pauvreté dans son pays a diminué de 10 % entre 2002 et 2006. Bien qu'une croissance économique soutenue ne soit pas étrangère à ce progrès, ce qui a été décisif c'est l'application par le gouvernement d'un programme social plus ambitieux que ce que prévoient les objectifs du Millénaire pour le développement. Ce programme met des ressources nationales importantes au service de politiques destinées à des secteurs sociaux décisifs, notamment l'enseignement, l'emploi, la sécurité sociale, l'accès à la propriété, la gestion sociale des services publics et la qualité de vie dans les villes. Un plan national de développement pour la période 2006-

2010 assurera la continuité de ces politiques et en élargira l'impact. Ce plan visera principalement à combattre la pauvreté et l'inégalité et privilégiera les membres de la population les plus pauvres et les plus vulnérables. En outre, la Colombie a entrepris spécialement de lutter contre l'extrême pauvreté en étendant des services sociaux complets et coordonnés aux ménages les plus pauvres.

27. Pour que la lutte menée individuellement par les pays en développement contre la pauvreté réussisse durablement, il faut aussi que la communauté internationale remplisse intégralement les engagements qu'elle a contractés au sujet des objectifs du Millénaire et d'autres objectifs de développement internationalement convenus. À ce propos, M<sup>me</sup> Blum souligne combien il importe d'atteindre l'objectif convenu en matière d'APD.

28. Il est essentiel aussi d'accroître l'appui international aux efforts d'élimination de la pauvreté dans les pays en développement à revenu moyen et de faire progresser le partenariat mondial au service du développement, comme le prévoit l'objectif 8. M<sup>me</sup> Blum souligne aussi qu'il faut un système financier international plus stable et prévisible, un système commercial plus transparent et ouvert et une application intégrale du Programme de Doha pour le développement. La délégation colombienne est très favorable à ce que soit proclamée une deuxième décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté.

29. **M. Al-Asmakh** (Qatar) dit que, malgré les progrès de la coopération internationale au service du développement, la faim, la pauvreté et le sida continuent de poser d'énormes problèmes. Plus de la moitié des êtres humains continuent par exemple de vivre avec moins d'un dollar par jour et la majorité d'entre eux sont des femmes. Faire progresser l'égalité entre les sexes et donner davantage aux femmes les moyens de leur autonomie est important en soi mais servira aussi à atteindre tous les buts de développement internationalement convenus. Il faut axer à nouveau les politiques macroéconomiques sur la création de possibilités pour un plein emploi productif pour tous, en particulier un travail rémunéré décent pour les femmes afin de supprimer la pauvreté et la discrimination dont elles sont victimes. De fait, l'égalité des sexes est préconisée par les économistes, selon lesquels il est nécessaire aussi d'évaluer l'impact des politiques macroéconomiques sur les femmes et les

hommes à l'intérieur des ménages. Ils estiment aussi que les rendements et la productivité gagneraient à ce que les femmes aient autant accès que les hommes aux facteurs de production et aux intrants agricoles, et à ce qu'elles disposent aussi des moyens de transport dont ils ont besoin.

30. Les politiques de développement doivent viser à aider les pauvres, hommes ou femmes, afin, en définitive, de faire cesser les fluctuations macroéconomiques dont les femmes souffrent plus que les hommes, et d'aider les pays à surmonter l'effondrement de leur économie. En période de crise financière, ce sont en premier les femmes qui perdent leur emploi et les filles qui abandonnent leurs études. L'accélération de l'inflation est aussi particulièrement grave pour les femmes ayant des revenus faibles. Parce que les femmes contribuent beaucoup à faire reculer la pauvreté et la maladie et à rendre le développement durable, leur consacrer des investissements, aussi pendant l'enfance, renforcera l'impact de l'égalité des sexes sur la croissance économique. Néanmoins, bien que l'apport des femmes au développement socio-économique puisse devenir un moteur de changement économique, il reste souvent limité, entre autres parce qu'elles ont moins accès aux technologies et à l'information. Bref, il est indispensable de veiller davantage à tenir pleinement compte de l'égalité entre les sexes dans la budgétisation et la planification des ressources humaines au service du développement pour garantir la pleine participation des femmes dans tous les domaines de l'existence et garantir qu'elles aient effectivement des possibilités et des droits égaux.

31. **M. Ngor** (Soudan) dit qu'on s'est attaché surtout à atteindre le premier objectif du Millénaire qui prévoit que l'extrême pauvreté devra être réduite de moitié au plus tard en 2015, ce qui a eu pour résultat d'intensifier continuellement la croissance économique. Dans les pays en développement, les politiques macroéconomiques ont comporté des réformes structurelles dans l'intérêt des pauvres ainsi que des mesures directes visant les dimensions de la pauvreté qui ne sont pas liées au revenu. La proportion de gens qui vivent de moins d'un dollar par jour a donc diminué dans la plupart de ces pays, sauf en Afrique. Le développement agricole est un facteur important de réduction de la pauvreté ce qui fait qu'un partenariat mondial doit venir appuyer les efforts nationaux. Dans certains cas l'APD s'est accrue, mais elle a servi uniquement à alléger la dette. Les dépenses réelles

consacrées au développement ont donc stagné au même niveau qu'au début des années 1990.

32. Au Soudan, les trois accords de paix signés par le gouvernement ont ouvert une nouvelle phase de développement et les conclusions de la Mission d'évaluation conjointe au Soudan et de la Mission d'évaluation conjointe au Darfour constitueront un cadre de développement à moyen terme qui complètera la stratégie nationale de développement sur 25 ans. Des efforts sont déployés pour garantir une juste répartition des bénéfices de la forte croissance économique des dernières années et accroître les ressources affectées au développement social. Un programme national d'atténuation de la pauvreté prévoyant diverses formes d'appui social est aussi mis en œuvre, en même temps que des projets de relance agricole visant à améliorer les moyens d'existence de la plupart des Soudanais. Le gouvernement soudanais a en outre constitué une réserve stratégique pour répondre aux besoins alimentaires essentiels, qui est complétée par une aide de donateurs et par un impôt pour l'aumône (zakat) rapportant environ 12 millions de dollars par an. L'enseignement est gratuit pour les enfants nomades, les enfants ayant des besoins particuliers et les enfants des familles défavorisées. Dans les hôpitaux publics, les soins médicaux d'urgence sont gratuits aussi.

33. Le Soudan est en train de se doter d'une stratégie d'atténuation de la pauvreté qui vise à soutenir une croissance élevée et à garantir une distribution équitable de ses bienfaits. Un nouveau fonds de développement communautaire est aussi créé pour fournir des microfinancements et la maîtrise de son développement par le Soudan fait que l'ordre de priorité est respecté et que l'on veille à la transparence et l'exercice de leurs responsabilités par les partenaires au service du développement. Les capacités dont dispose le Soudan pour atténuer la pauvreté sont toutefois réduites par la charge de la dette, qui est lourde, de l'ordre de 27 milliards de dollars. Le Soudan appelle donc la communauté internationale à l'aider dans ses efforts au service des objectifs du millénaire, particulièrement ceux qui concernent l'atténuation de la pauvreté, en lui permettant de bénéficier des mesures actuelles d'allègement de la dette. Au sujet en particulier du paragraphe 75 du rapport du Secrétaire général sur la Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (A/62/267), M. Ngor dit que le Soudan n'a pas obtenu d'allègement de sa dette ni d'APD depuis le milieu des années 1990

en raison de l'embargo économique unilatéral qui lui a été imposé injustement en 1997. La deuxième Décennie devrait être lancée pour permettre aux pays pauvres d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement dans les délais prévus.

34. *M. Saleh (Liban), vice-président, prend la présidence.*

35. Citant les statistiques de la Banque mondiale, **M. Heidt** (États-Unis d'Amérique) dit qu'au cours des dix années qui ont précédé, la croissance économique a nettement contribué à réduire la pauvreté dans toutes les régions en développement et à tous les niveaux de revenu. De l'élimination de la pauvreté dépend le succès de tous les autres buts de développement internationalement convenus. Néanmoins, les progrès vers l'élimination de la pauvreté ont été inégaux et des efforts supplémentaires sont nécessaires dans ce sens. Bien que le commerce, les investissements et les flux financiers privés soient les principaux moteurs de la réduction de la pauvreté, il est nécessaire aussi d'investir dans le capital humain, y compris sous forme d'assistance extérieure.

36. Les États-Unis d'Amérique apportent l'aide extérieure la plus importante de tous les pays donateurs et ont accru leur APD de 100 % depuis 2002. Ils ont aussi accordé un important allègement de dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, ont fourni des financements appréciables pour lutter contre le sida dans le monde entier et ont accordé des dons aux pays qui font preuve de bonne gouvernance et consacrent des investissements à leur population, particulièrement les femmes et les enfants. La Millennium Challenge Corporation, créée par le gouvernement, a signé des contrats d'une valeur globale de près de 4,8 milliards de dollars avec des pays dont les indicateurs de bonne gouvernance sont meilleurs que les autres.

37. Pour créer un climat qui soutienne la croissance économique, il faut éliminer les obstacles qui empêchent les gens de s'épanouir, enregistrer les droits de propriété, faire respecter les contrats, permettre aux marchés d'être concurrentiels et aider les petites et moyennes entreprises à croître et à créer des emplois. Les femmes doivent faire les mêmes études et avoir les mêmes possibilités d'emploi et de travail que les hommes. Il est aussi essentiel de combattre la corruption, qui nuit en particulier aux pauvres.

38. Le développement est le fruit d'une croissance mue par le secteur privé dans un contexte de stabilité macro-économique, de bonne gouvernance, d'investissement dans le capital humain et de partenariat entre le secteur public et le secteur privé. À moins que ces conditions soient réunies, les pays pauvres qui reçoivent une importante assistance extérieure rencontreront des difficultés pour réduire la pauvreté.

39. **M<sup>me</sup> Toutkhalian** (Arménie) dit que son gouvernement a adopté un plan stratégique de réduction de la pauvreté qui reprend tous les objectifs du Millénaire pour le développement. L'un de ses éléments importants consiste dans la réduction de la pauvreté, qui sous sa forme extrême devrait être éliminée d'ici à 2015, et en général être abaissée à 4,6 %. Certains des buts définis pour 2009 ayant été déjà atteints, cette ambition est réaliste.

40. La pauvreté a diminué en Arménie grâce à une croissance économique continue, un marché du travail stable et un relèvement des salaires, et les versements au titre des régimes de retraites et autres régimes d'allocations sociales ont augmenté au cours des cinq dernières années, conjugués à la régularité des transferts privés provenant de l'étranger. L'extrême pauvreté a diminué de 2 % au cours des deux dernières années et la pauvreté de près de 5 %. L'Arménie a aussi l'indice du développement humain le plus élevé de la région, bien que son indice de Gini fasse apparaître une disparité encore aiguë des revenus. Il reste beaucoup à faire pour améliorer les institutions et accroître les possibilités.

41. Pour le gouvernement, l'amélioration de la santé publique est prioritaire. Les taux moyens de mortalité infantile et maternelle sont plus bas en Arménie que dans d'autres pays de la région. La vaccination obligatoire et gratuite des jeunes enfants et des enfants d'âge scolaire, des contrôles médicaux annuels subventionnés pour les femmes et la gratuité des soins ambulatoires et hospitaliers pour les personnes âgées contribuent à améliorer encore l'état de santé. Une question qui n'a pas encore été réglée est celle de la fourniture de ces services aux personnes handicapées. L'enseignement élémentaire est universel et l'enseignement secondaire devrait l'être au plus tard en 2015.

42. Le développement rural est une priorité pour les pouvoirs publics qui accordent une attention

particulière à l'égalité d'accès des femmes et des hommes au financement, et particulièrement au microcrédit, tandis qu'un certain nombre de programmes visent principalement la création d'infrastructure, d'écoles et d'hôpitaux dans les campagnes. L'assistance d'organisations internationales, la coopération bilatérale et la diaspora arménienne ont permis certains succès. En 2005, l'Arménie a signé un accord avec la Millenium Challenge Corporation et met en œuvre un projet ambitieux pour doter ses zones rurales d'un réseau de routes, d'une infrastructure moderne, d'écoles et d'installations de soins de santé.

43. Une bonne gouvernance, la défense et la protection des droits de la personne humaine et des investissements importants dans le capital humain de la part de l'État seront pour les donateurs internationaux des arguments importants pour aider davantage l'Arménie à éliminer la pauvreté.

44. **M<sup>me</sup> Alhaiki** (Bahreïn) dit que son pays est résolu à éliminer la pauvreté par l'édification de capacités, particulièrement pour que les femmes puissent participer aux processus de décision, obtiennent des emplois et aient des possibilités économiques. Des résultats remarquables ont déjà été obtenus dans la réduction de la pauvreté et une distinction a été décernée par ONU-Habitat au premier ministre pour les efforts qu'il a déployés afin de relever le niveau de vie de tous les Bahreïniennes. Le gouvernement continuera à relever le niveau de vie, en particulier en améliorant les services de logement, de santé et d'enseignement.

45. Bahreïn est sur la bonne voie par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement. Il a placé au premier rang de ses priorités la lutte contre la pauvreté, le relèvement du niveau de vie et les réformes de l'enseignement. Il a déjà atteint l'objectif d'une scolarisation de tous les enfants dans le primaire et a toutes les chances de réduire la mortalité infantile et maternelle d'ici à 2015. Une réforme de l'éducation nationale à laquelle participent les ministères, d'importants partenaires publics et privés et la société civile soutiendra la croissance économique et améliorera le niveau de vie. Les réformes de l'enseignement ont lieu à tous les niveaux pour développer les compétences de la population active et soutenir l'économie.

46. Pour atteindre les objectifs de développement, il est indispensable de donner aux femmes les moyens de

leur autonomie, notamment en leur ouvrant les postes de décisions, en leur permettant de participer à la conduite des affaires publiques, en améliorant leur condition socio-économique et en améliorant leur santé et leurs possibilités de faire des études. À Bahreïn, le gouvernement et les institutions privées sont incités à tenir compte de l'égalité des sexes dans leurs programmes et plans d'action. La participation politique constitue l'un des trois indicateurs de progrès par rapport au troisième objectif du Millénaire pour le développement prévoyant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les élections de 2006 ont porté de 7,5 % à 13,75 % la proportion de femmes au Parlement. Les efforts pour sortir les femmes de la pauvreté consistent en petits dons qui leur permettent de s'orienter vers des activités génératrices de revenu et la création de petites entreprises. D'autres appuis restent nécessaires dans ce domaine, entre autres pour mieux faire connaître l'existence de ces dons et les moyens de les obtenir. Une autre difficulté à ce sujet tient à l'absence de législation encourageant cette égalité et à l'absence de ressources financières et de compétences spécialisées suffisantes.

47. Le Fonds pour l'emploi a été créé pour renforcer l'économie nationale, développer le secteur privé afin qu'il devienne un moteur de la croissance, améliorer l'efficacité et la productivité de la main-d'œuvre locale et accroître la participation des femmes au marché du travail. Une nouvelle stratégie industrielle devant créer plus de 30 000 emplois sera mise en place au plus tard en 2015. Une stratégie est prévue sur dix-huit mois pour développer la fabrication de pièces détachées pour automobiles, d'ordinateurs, de matériel électronique et de matériel de transport destinés à l'exportation. Le Projet national pour l'emploi a diminué des deux tiers le nombre des chômeurs, ce dont plus de 15 000 Bahreïniennes avaient bénéficié en juin 2007, au moment de son achèvement.

48. Bahreïn poursuivra ses efforts pour éliminer la pauvreté, améliorer la condition de la femme et développer la formation et l'enseignement. Tous les États devraient placer ces questions au premier rang de leurs priorités de développement.

49. **M. Teshome** (Éthiopie) dit qu'en Éthiopie, comme dans beaucoup de pays en développement, les femmes sont souvent victimes de violence et de discrimination et sont les principales victimes de la pauvreté. Cette violence et cette discrimination freinent la croissance économique et appauvrissent les

collectivités, ce qui nuit par contre-coup à la société. Le système fédéral progressif en place en Éthiopie reconnaît clairement non seulement les droits des femmes mais aussi leur rôle indispensable dans le domaine du développement, et le gouvernement a appliqué un certain nombre de politiques, de stratégies et de plans pratiques concernant l'égalité des femmes et des hommes afin d'améliorer la situation économique, sociale et politique des Éthiopiennes. Les mesures d'amélioration de la situation des femmes consistent, entre autres, dans l'adoption d'une politique nationale pour les femmes, la création d'un mécanisme institutionnel gouvernemental dirigé par un ministre de plein droit ayant pouvoir pour faire appliquer la politique et la stratégie nationales concernant les femmes, des encouragements à l'élection de femmes parlementaires au niveau fédéral et à celui des régions, et l'appui à la création de divers types d'organisations civiles et économiques au service des femmes dans tout le pays. Plusieurs autres mesures administratives et législatives ont aussi été prises pour lutter contre la discrimination et favoriser l'égalité entre les sexes.

50. Dans l'enseignement, des mesures palliatives et autres ont été prises pour développer la scolarisation des filles à différents niveaux. Dans le primaire, les fillettes représentaient 37,4 % de tous les élèves en 1996 et 83,9 % en 2007 et, dans les établissements d'enseignement technique et professionnel, la proportion de femmes a atteint 51,1 % en 2005.

51. Dans le secteur de la santé, divers domaines ont retenu une attention d'urgence, entre autres la santé génésique des femmes, la lutte contre la mortalité maternelle et le VIH/sida et l'interdiction de toutes les formes de violence à l'endroit des femmes. Les nouvelles infections par le VIH ont en conséquence reculé chez les adultes depuis 1995. Parmi les mesures prises, on peut citer la sensibilisation de l'opinion et la fourniture de médicaments anti-rétroviraux aux mères atteintes du VIH pour empêcher qu'il ne soit transmis aux enfants. La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé formé a atteint 16 % en 2006 alors qu'elle était de 3,5 % en 1991.

52. La loi relative à la famille et le code pénal ont été révisés. Le nouveau code puni d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à 25 ans les crimes violents à l'encontre des femmes comme le viol et l'enlèvement. Une personne qui épouse un mineur est passible d'une peine de prison de trois à sept ans. La traite des femmes est punie de 5 à 25 ans d'emprisonnement. La

nouvelle loi relative à la famille donne aux femmes des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'héritage, le divorce et la garde des enfants.

53. Le Plan de développement accéléré et soutenu pour l'élimination de la pauvreté au cours de la période quinquennale 2006-2010 a été harmonisé avec les objectifs du Millénaire pour le développement. Il vise principalement à créer les conditions de leur succès par l'accélération d'un développement économique durable. Il inclut des dispositions qui créeront un climat favorable à l'utilisation maximale du potentiel que représente les Éthiopiennes. Il s'attaque aussi à la pauvreté dont les femmes sont victimes par des mesures qui resserrent le retard de développement dont elles souffrent par rapport aux hommes et facilitent leur participation à la vie politique, économique et sociale.

54. Le développement reste freiné par la pauvreté et les retards. Les ressources humaines sont insuffisantes, on ne se rend pas suffisamment compte du mal provoqué par les pratiques traditionnelles nuisibles et on n'a ni moyens ni ressources pour faire respecter les lois et surveiller leur application afin de mesurer les progrès accomplis. Le gouvernement éthiopien appelle donc la communauté internationale à accroître son appui financier et technique aux efforts en cours.

55. **M. Ben-Shaban** (Jamahiriya arabe libyenne) dit que la pauvreté a de multiples dimensions et est une forme de marginalisation qui menace directement les droits politiques, économiques et sociaux des pauvres, comme le prouvent les nombreux cas dans lesquels leurs voix ont été achetées, et vendues, au cours d'élections. De nombreux pays bénéficient maintenant d'une richesse sans précédent et pourtant plus de 800 millions de personnes dans le monde continuent de souffrir de la faim, des privations et de l'aliénation sociale. La lutte contre la pauvreté figure au premier rang des priorités de l'ONU et des gouvernements mais le résultat est moins qu'encourageant. Encore plus inquiétant, les pays d'Afrique sub-saharienne demeurent ceux qui sont les plus appauvris, ce qui sans aucun doute constitue pour eux le plus grand obstacle sur la voie des objectifs du Millénaire. Les Nations Unies devraient donc jouer un rôle décisif pour encourager les institutions et les organisations financières internationales, ainsi que les donateurs, à promouvoir des politiques et des programmes d'élimination de la pauvreté. Dans ce contexte, toutefois, non seulement l'APD a diminué en 2006

mais encore de nombreux pays développés ont fourni une APD inférieure à l'objectif fixé pour les pays en développement et les pays les moins avancés, qui en outre ont des problèmes de dette extérieure auxquels aucune solution globale n'a encore été apportée.

56. Dans l'intérêt des pauvres, il faut aussi encourager le microcrédit, les microfinancements et la création d'emplois, particulièrement dans le secteur agricole. Des efforts internationaux mieux concertés sont nécessaires aussi pour combattre le sida, qui affaiblit beaucoup la population active et sa productivité, notamment en Afrique. Les Nations Unies, la société civile et les organisations non gouvernementales pourraient accroître leur lutte contre la pauvreté en favorisant les politiques de création d'emplois dans les pays en développement. Il importe tout autant que la communauté internationale réagisse effectivement à toutes les catastrophes naturelles qui frappent ces pays où les ressources manquent pour faire face à leurs répercussions économiques, sociales et humanitaires, ce qui finit par exacerber la pauvreté. Il faut néanmoins une volonté politique authentique pour réduire la pauvreté, ainsi que l'application de toutes les recommandations et résolutions de l'ONU sur cette question.

57. Au titre de sa participation aux efforts internationaux de réduction de la pauvreté, la Jamahiriya arabe libyenne a proposé un projet stratégique pour les enfants, les femmes et la jeunesse d'Afrique. En coopération avec le Nigeria et Cuba, elle finance aussi un programme Sud-Sud de soins de santé pour les pays africains qui manquent de services de santé. En vue de l'intégration économique de ces pays, elle recherche en outre des investissements conjoints dans des projets agricoles conçus pour garantir la sécurité alimentaire des personnes défavorisées. À ce sujet, diverses réunions de représentants des gouvernements africains ont formulé d'importantes recommandations visant à réduire le plus possible les difficultés dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau, qui fournissent l'essentiel de l'alimentation à la région. La Jamahiriya arabe libyenne a aussi participé activement à la création et au financement d'institutions financières pour la Communauté des États sahélo-sahariens et cherche à encourager les investisseurs libyens à accroître leurs investissements productifs dans les pays d'Afrique.

58. **M<sup>me</sup> Makhumula** (Malawi) dit que les pays les moins avancés du monde, dont le sien, souffrent d'une

pauvreté extrême, de faiblesses économique structurelles et d'un manque de capacités de croissance et de développement, aggravés souvent par des handicaps géographiques. Ces problèmes sont exacerbés par la limitation des moyens humains, institutionnels et productifs, la très grande vulnérabilité aux chocs économiques, les catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme et les maladies transmissibles, les effets du changement climatique, l'insuffisance d'accès à l'enseignement ainsi qu'aux services de santé et autres services sociaux et aux ressources naturelles, une mauvaise infrastructure et le manque d'accès aux techniques de l'information et de la communication. Cependant, l'appui international reste très insuffisant pour permettre aux pays les moins avancés de surmonter ces difficultés.

59. Les objectifs internationalement convenus, y compris ceux du Millénaire, laissent espérer qu'en partenariat avec la communauté internationale, le Malawi pourra encore atteindre les objectifs au plus tard en 2015. Le Malawi cherche à ne plus être principalement un importateur et un consommateur pour avoir une économie surtout tournée vers la production manufacturière et l'exportation. Un système solide de gouvernance économique a donc été mis en place, entre autres par des mécanismes de lutte contre la corruption, une réforme du secteur public et du secteur privé, la protection et la défense des droits fondamentaux et de la primauté du droit, le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables, et la création d'une infrastructure propice au développement. Les domaines prioritaires sont la recherche, la science et la technique transversales à de nombreux domaines, une plus grande égalité entre les sexes et sa prise en compte dans tous les domaines, et la protection de l'environnement. Ses ressources financières et humaines limitées ne permettent pas au Malawi de concrétiser toutes ses aspirations en matière de développement. La Stratégie nationale de croissance et de développement définit six activités prioritaires : développement agricole et sécurité alimentaire, irrigation et mise en valeur de l'eau, développement de l'infrastructure des transports et des communications, énergie et alimentation électrique, développement rural intégré, et gestion et prévention du VIH/sida.

60. Le Malawi a obtenu des résultats considérables dans la lutte contre la pauvreté et le développement de la production alimentaire, dont une partie est exportée vers d'autres pays d'Afrique australe. Le taux de

mortalité infantile a baissé, des moustiquaires ont été distribuées pour combattre et faire reculer le paludisme et les médicaments anti-rétroviraux sont plus faciles à obtenir. Des mesures sont prises aussi pour réduire la mortalité maternelle, qui reste trop forte.

61. **M<sup>me</sup> Makhumula** appelle tous les partenaires au service du développement à remplir leurs engagements d'aider le Malawi dans ce domaine et accueille favorablement la recommandation du Secrétaire général selon laquelle la communauté internationale devrait continuer à aider les pays en développement à atteindre les objectifs de développement internationalement convenus, y compris ceux du Millénaire, particulièrement en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté et le développement de l'égalité entre les sexes, ainsi que l'autonomisation des femmes.

62. La plupart des Malawiennes vivent en zone rurale et accomplissent 70 % de tout le travail agricole, produisant 80 % de l'alimentation des ménages. Leur autonomisation, particulièrement dans les campagnes, est donc importante pour la stratégie de réduction de la pauvreté. Le gouvernement renforce les mécanismes de crédit pour permettre aux femmes d'améliorer leurs activités, agricoles ou non. Il insiste sur leur accès à la terre, les services de vulgarisation et les intrants agricoles. Des crédits sont accordés pour stimuler le développement rural. L'amélioration de l'enseignement et de la santé des mères représente un élément essentiel de la réduction durable de la pauvreté. L'enseignement reste déterminant pour l'autonomisation des femmes et leur participation accrue aux décisions; il faut aussi modifier les mentalités concernant les convictions culturelles qui empêchent le développement et perpétuent la subordination sociale des femmes. Les gouvernements continuent à appliquer des programmes qui garantissent l'égalité d'accès aux filles et aux jeunes femmes à tous les niveaux d'enseignement.

63. En conclusion, **M<sup>me</sup> Makhumula** souligne que la communauté internationale doit appuyer davantage, dans les pays en développement, les projets visant à éliminer la pauvreté et atteindre les autres buts de développement. En particulier, la communauté internationale doit remplir son engagement d'accroître son APD actuelle et de permettre aux pays les moins avancés de mieux vendre leurs produits sur les marchés et, par là, de retirer des avantages du commerce international. L'APD demeure une composante appréciable du développement mais l'aide au

commerce constitue le meilleur moyen durable d'éliminer la pauvreté dans les pays les moins avancés.

64. **M<sup>me</sup> Seo Eun-ji** (République de Corée) dit qu'il est indispensable d'évaluer les résultats de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, de 1997 à 2006. Des progrès ont été obtenus dans certaines régions du monde mais on estime à plus de 800 millions le nombre de personnes extrêmement pauvres actuellement et beaucoup de pays d'Afrique sub-saharienne ne sont pas en passe d'atteindre la cible prévue à ce sujet par les objectifs du Millénaire.

65. La pauvreté persiste parce que trop peu d'emplois sont créés, que les bénéfices du développement et les ressources financières sont inégalement répartis et qu'il n'y a pas assez de bonne gouvernance. Réduire la pauvreté en Afrique sub-saharienne est encore plus difficile et nécessite encore plus d'attention. Comme le Secrétaire général l'a signalé, l'Afrique, particulièrement au Sud du Sahara, continue d'éprouver de grandes difficultés. La pandémie de VIH/sida qui gagne du terrain, des réformes macroéconomiques mal conçues et la persistance de la dette restent les principaux obstacles à l'élimination de la pauvreté dans cette région. Le gouvernement coréen entend acquitter les contributions qu'il s'est engagé à fournir au Sommet mondial de 2005, il doublera son APD actuelle d'ici à 2009 et la triplera d'ici à 2015, ce qui la portera à 3,2 milliards de dollars au plus tard en 2015. Il s'est aussi associé à l'initiative concernant la contribution de solidarité aux billets d'avion conçue pour éliminer la pauvreté et la maladie dans les pays en développement. L'initiative coréenne pour le développement de l'Afrique est mise en œuvre. D'ici à 2008, la République de Corée triplera le montant total de son APD à l'Afrique et elle participe aussi au projet de Village du Millénaire avec Madagascar ainsi qu'à un programme conjoint d'édification de capacités commerciales en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Elle aide aussi les pays en développement à accroître leurs capacités commerciales en intensifiant les avantages qui résultent d'une assistance technique pour l'élimination des barrières tarifaires ou liée à d'autres aspects du commerce.

66. La République de Corée partagera les acquis de son expérience avec des pays en développement en proposant des méthodes pour surmonter la pauvreté et le sous-développement dans de brefs délais. Au cours des quarante années écoulées depuis la guerre de

Corée, de pays bénéficiaire elle est devenu un pays donateur nouvellement émergent. Elle a revu sa propre stratégie de développement national, y compris en vue de l'édification de capacités commerciales et de mise en valeur de ses ressources humaines. La Korean International Cooperation Agency, qui dépend de l'État et est chargée de fournir une aide sous forme de dons, développe ses programmes de formation destinés aux pays en développement. La Corée s'emploie aussi assidûment à stimuler des partenariats mondiaux avec des pays donateurs, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que des pays bénéficiaires, afin de lutter contre la pauvreté. Ces partenariats devraient accroître l'utilité de l'aide et favoriser l'adoption de politiques de développement saines ainsi que d'une bonne gouvernance par les pays bénéficiaires.

67. La participation des femmes dans des conditions d'égalité est essentielle pour que les stratégies de développement réussissent à éliminer la pauvreté. Les femmes et les fillettes sont les premières victimes du changement politique, économique ou social et il faut que les politiques reposent avant tout sur la prise en compte de leurs préoccupations. La pauvreté et la faim sont souvent à l'origine des troubles politiques, qui menacent la paix et la sécurité internationales. Elles sont aussi exacerbées par le changement climatique, la dégradation de l'environnement, les conflits géopolitiques et même la prolifération des armements, et elles les aggravent. La communauté internationale doit donc redoubler d'efforts pour éliminer la pauvreté et la faim. Le gouvernement coréen réaffirme sa volonté de poursuivre la lutte contre la pauvreté au niveau national et au niveau international.

68. **M. Mansour** (Tunisie) dit que les évaluations au niveau mondial et à celui des pays doivent mesurer les résultats obtenus par rapport à l'objectif de réduction de la pauvreté de moitié au plus tard en 2015, mettre en évidence les obstacles et recommander des mesures adaptées aux situations particulières. La délégation tunisienne accueille donc avec intérêt l'idée présentée par le Président de l'Assemblée générale concernant un sommet de dirigeants chargés d'examiner les objectifs du Millénaire pour le développement.

69. Parce que ses effets ont une nature et des effets pluridimensionnels, la pauvreté doit être replacée dans un contexte mondial et traitée globalement. Elle n'est pas inévitable mais résulte d'un développement économique dont les résultats et le rythme sont

inégaux. Parce qu'elle freine le développement et menace la sécurité, son élimination nécessite une coopération et un appui de toutes origines, entre autres du système commercial multilatéral, ainsi que une assistance publique au développement, l'allègement de la dette et le transfert de technologie. Il est aussi indispensable que les pays en développement participent aux principales décisions économiques et en évaluent les résultats.

70. Pour beaucoup de pays, particulièrement en Afrique, qui manifestement ne se sont pas assez rapprochés des objectifs, il faudra un appui international appréciable et prévisible dans divers domaines. La Tunisie accueille donc favorablement la création du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement de l'Afrique. L'élimination de la pauvreté, objectif implicite de la Charte des Nations Unies, a été prise comme but par une alliance mondiale de plus en plus vaste mais ce consensus collectif doit s'exprimer concrètement par un réel partenariat mondial au service du développement. Une telle expression concrète pourra être trouvée, par exemple, dans l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution créant le Fonds de solidarité mondiale, à l'initiative de la Tunisie. M. Mansour demande que les mesures nécessaires soient prises sans retard pour que le Fonds puisse commencer ses activités.

71. Dans son rapport sur la mise en œuvre de la première Décennie pour l'élimination de la pauvreté (A/62/267), bien que certaines de ses conclusions aient été atténuées, le Secrétaire général a conclu que la Décennie avait créé un élan qu'il fallait prolonger. La délégation tunisienne appuie pleinement cette recommandation et estime que la proclamation d'une deuxième décennie serait amplement justifiée puisque la première n'a pas atteint entièrement son objectif primordial. Le rapport du Secrétaire général indique que, si les tendances actuelles se poursuivent, 800 millions d'êtres humains seront encore aux prises avec l'extrême pauvreté en 2015. Ce chiffre doit mobiliser tout le monde.

72. **M<sup>me</sup> Karpińska** (Pologne) dit que sa délégation, en appuyant la déclaration faite par la délégation portugaise à la 23<sup>e</sup> séance au nom de l'Union européenne, tient à réaffirmer que, selon elle, aucune mention des droits sexuels et génésiques des femmes ne constitue un encouragement à la défense de l'avortement.

73. **M<sup>me</sup> Capones** (Philippines) fait observer que le premier des objectifs du Millénaire pour le développement prévoit que la pauvreté et la faim seront réduites de moitié, soit, dans le cas des Philippines, toucheront au plus tard en 2015 non plus 45,3 % de la population comme en 1991 mais 22,7 %. Éliminer la pauvreté extrême et la faim est le principal objectif du Plan de développement à moyen terme des Philippines pour la période 2004-2010, par lequel le gouvernement philippin a adopté des innovations politiques et institutionnelles pour développer durablement son économie dans l'intérêt des pauvres. Les objectifs du Millénaire pour le développement constituent le cadre qui a servi à définir les engagements sociaux et les programmes et projets d'investissement. Pour créer des emplois et réduire la pauvreté, le gouvernement privilégie les agroentreprises et le développement en altitude, les dépenses consacrées à l'infrastructure, les réformes microéconomiques, l'atténuation de la faim et le développement social.

74. Le Programme d'atténuation accélérée de la faim adopté par le gouvernement philippin concerne à la fois l'offre et la demande en prévoyant d'améliorer la productivité agricole et le ravitaillement et en accroissant le pouvoir d'achat de la population, notamment par l'emploi de techniques agricoles qui stimulent la productivité. Les programmes de développement des compétences, spécialement chez les Philippines pauvres ou marginalisés, sont intensifiés et étendus. Un système de suivi élargi à base communautaire évalue la prévalence de la pauvreté et de la faim.

75. Un programme encourageant l'espacement des naissances et la diminution du nombre d'enfants est appliqué au niveau local. Le gouvernement philippin continue de veiller à ce que ses programmes tiennent compte de l'égalité entre les sexes et œuvre pour qu'elle devienne réalité et que les femmes acquièrent les moyens de leur autonomie dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Les microfinancements ont été élargis et le capital qui y est consacré a été accru.

76. Au-delà des réformes nationales, il faut une pensée et une action internationales au niveau de la communauté des nations ainsi que des mesures palliatives, particulièrement pour mobiliser les ressources au service des objectifs du Millénaire pour le développement. Les Philippines renouvellent donc leur proposition de faire reposer des projets relatifs à

ces objectifs sur le principe de l'échange entre dette et participation au capital. Elles appellent l'ONU à prendre la tête d'une campagne internationale visant à remplacer, dans le principe de la durabilité de la dette, la notion de « capacité de paiement » par celle de « niveau de dette permettant aux pays en développement d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement », le résultat étant que le service de la dette n'empêcherait pas ces pays d'atteindre les objectifs.

77. Les Philippines ont de bonnes chances d'atteindre les objectifs. Elles sont en passe d'atteindre cinq des huit buts, particulièrement ceux qui concernent l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, la réduction de la mortalité infantile, la lutte contre le VIH et le sida, le paludisme et d'autres maladies, et l'accès à de l'eau potable sûre et à des sanitaires. Néanmoins, il faudra redoubler d'efforts pour atteindre ceux qui concernent l'enseignement primaire universel, l'amélioration de la santé maternelle et l'accès accru aux services de santé génésique. Enfin, les Philippines continuent de connaître de vastes disparités régionales sur la voie des objectifs et doivent s'employer à réduire les écarts.

78. **M. Dhungana** (Népal) fait observer que la pauvreté généralisée, particulièrement dans les pays en développement, continue d'affaiblir les efforts mondiaux de développement socio-économiques et les chances d'atteindre les objectifs. La pauvreté mine l'économie, la société et l'être humain et exige que l'on conjugue les efforts aux niveaux local, national, régional et international avec une mobilisation effective de toutes les parties. La première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté a montré l'importance des efforts nationaux face aux causes profondes de la pauvreté. Une deuxième décennie qui s'étendrait sur les années 2008 à 2017 offrirait à la communauté internationale une occasion de resserrer encore plus durablement son action.

79. L'élimination de la pauvreté est le principal objectif du plan de développement à moyen terme du Népal pour les années 2007 à 2010. Le plan vise à réduire de 31 à 24 % la proportion de Népalais vivant en dessous du seuil de pauvreté. Le Népal s'attache à réduire le chômage et à instaurer une paix durable en reconstruisant une infrastructure rurale et en développant les techniques de l'information et de la communication ainsi qu'un enseignement de qualité.

80. À mi-parcours sur la voie des objectifs du Millénaire, il reste beaucoup à faire pour éliminer l'extrême pauvreté et la faim. Le bilan de 2008 pourrait donc être une occasion d'accélérer les progrès. Pour les pays les moins avancés, la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles est capitale à ce sujet.

81. Un cadre politique centré sur l'être humain est indispensable pour que les gens puissent prendre la tête des activités de développement. En outre, pour éliminer la pauvreté, il faut investir massivement dans l'enseignement et les capacités de production. Un développement reposant sur une large assise et centré sur l'être humain ne pourra pas avoir lieu sans l'autonomisation des femmes. Pour être durable et participatif, il devra être soutenu par des investissements consacrés aux fillettes et aux femmes, qui auront un effet démultiplicateur sur les transformations socio-économiques.

82. Le Népal est résolu à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et à y faire participer toutes les parties. Pour faire disparaître l'exclusion sociale, il a encouragé une culture de dialogue et de participation à la formulation des politiques de développement et la mise en œuvre du programme qui en découle. Il a insisté sur une approche au développement dont les collectivités prennent la tête, avec la participation effective des femmes et des collectivités locales ou marginalisées. Le Népal compte sur une coopération accrue de la part de ses partenaires au service du développement pour favoriser son ordre de priorité concernant l'élimination de la pauvreté et le développement durable sur la base des besoins et au service de l'être humain.

83. **M. Tarrago** (Brésil) dit que tous les points inscrits à l'ordre du jour de la Deuxième Commission concernent un objectif commun qui est l'élimination de la pauvreté. Pour cela il faut agir, raison pour laquelle le Brésil a entrepris de lancer en septembre 2004 l'Action contre la faim et la pauvreté. L'initiative a inspiré un certain nombre de mesures concrètes, y compris des mécanismes novateurs de financement qui sont actuellement financés par la Facilité internationale d'achat de médicaments. Elle a aussi fait mieux comprendre la nature transversale de la lutte contre la pauvreté. À ce sujet, M. Tarrago renouvelle le soutien du Brésil à l'initiative d'élimination de la faim à l'horizon 2015 en Amérique latine et dans les Caraïbes sous la conduite du Guatemala. Il faut agir de concert

pour vaincre la pauvreté et la faim et aucun pays ne peut agir seul.

84. La croissance économique seule ne pourra pas sortir les familles de la pauvreté. Il faut qu'elle soit soutenue par des politiques publiques qui aplanissent les obstacles à l'amélioration du niveau de vie des gens pauvres. Dans ce contexte, les mots « pays à revenu moyen » peuvent être trompeurs car ils ne font pas apparaître les vastes écarts de revenu qui existent dans ces pays ni les poches de pauvreté qui, dans les pays ainsi désignés, abritent 70 % de la population pauvre.

85. Au Brésil, l'aménagement des politiques sociales a amélioré la distribution du revenu et réduit l'extrême pauvreté dont le taux est maintenant le deuxième de la région. Ce résultat a été obtenu avec une croissance moyenne de 4 à 5 % par an alors que, pour obtenir les mêmes résultats sans rien changer aux inégalités de revenus, il aurait fallu un taux de 6 % par an.

86. Ce succès a été obtenu par plusieurs moyens dont le plus important a consisté à mettre en place un meilleur réseau de protection sociale, à accroître l'intégration des marchés du travail locaux et à améliorer l'enseignement. Les politiques publiques ont aussi été d'une importance capitale. Entre 2001 et 2005, 42 % de l'amélioration dans la distribution de revenus ont été obtenus par des programmes de transfert de revenus, dont l'un accorde des allocations mensuelles à 11 millions de familles remplissant certaines conditions concernant la fréquentation scolaire, la vaccination et la santé maternelle.

87. Élargir l'accès à l'enseignement est un moyen important d'atténuer les inégalités de revenu et le Brésil est parvenu à scolariser presque tous les enfants de moins de 10 ans dans le primaire. Ce qu'il s'agit de faire maintenant, c'est améliorer la qualité de l'enseignement dans les classes supérieures. Pour cela, il faut amener l'innovation technologique dans les classes et dans les familles à faible revenu pour qu'elles ne soient plus marginalisées. Dans ce sens, et afin de réduire la fracture numérique, le Brésil a ouvert l'accès à Internet à plus de 5 millions de familles à faible revenu habitant dans 2 500 villes.

88. **M<sup>me</sup> Rodrigues de Ortíz** (République bolivarienne du Venezuela) dit que l'élimination de la pauvreté et la lutte contre ses causes sont au cœur du Plan national de développement. L'aggravation de la pauvreté avant la révolution bolivarienne a résulté du

modèle de développement capitaliste qui a prévalu pendant plus de 40 ans.

89. Il faut d'urgence un nouveau modèle de développement qui place les êtres humains au cœur de l'action, garantisse le droit au développement et soit ancré dans les valeurs de solidarité, de justice, de participation sociale, de respect des droits de l'homme et de participation des citoyens. Pour édifier une société libérée du fléau de la pauvreté, il faut aussi que la collectivité participe pleinement aux décisions qui concernent son développement.

90. Les résultats qu'il a obtenus grâce à ses programmes sociaux, particulièrement pour lutter contre la pauvreté, permettront au Venezuela d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement au plus tard en 2015. À la différence d'organisations comme la Banque mondiale, pour lesquelles la pauvreté est synonyme de manque d'argent, le gouvernement vénézuélien voit en elle un phénomène pluridimensionnel. Convaincue que la coopération Sud-Sud est un moyen important de développement social et économique, la République bolivarienne du Venezuela s'emploie avec ses voisins d'Amérique latine à favoriser chacun le développement de sa population et à poursuivre des politiques de développement reposant sur l'exploitation et la maîtrise souveraines des ressources naturelles et le respect de l'environnement, pour qu'il n'y ait plus ni pauvreté, ni exclusion, ni inégalité.

91. La délégation vénézuélienne se joint à d'autres pour appeler à la proclamation d'une deuxième décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, qui devrait aller de pair avec la création de mécanismes permettant de mobiliser des financements pour le développement provenant de diverses sources, entre autres des investissements nationaux ou étrangers, l'aide publique au développement, l'allègement de la dette et un système commercial multilatéral qui soit juste, bien réglé, prévisible et non discriminatoire.

*La séance est levée à 18 heures.*